

ENQUÊTE INNOVATION

3^{ÈME} RENCONTRE CENTRALIENS - MEDEF
15 DÉCEMBRE 2017

Présentation de l'enquête

L'éco-système de l'innovation a fait l'objet de nombreuses et marquantes évolutions depuis les années 2000 (pôles de compétitivité, CIR, développement des start-up, financement public accru...). Cependant, la dynamique de l'innovation n'est pas à la hauteur des efforts consentis et des attentes.

Aussi, en mai 2017, l'Association des Centraliens et le Medef ont lancé une enquête auprès de leurs membres pour :

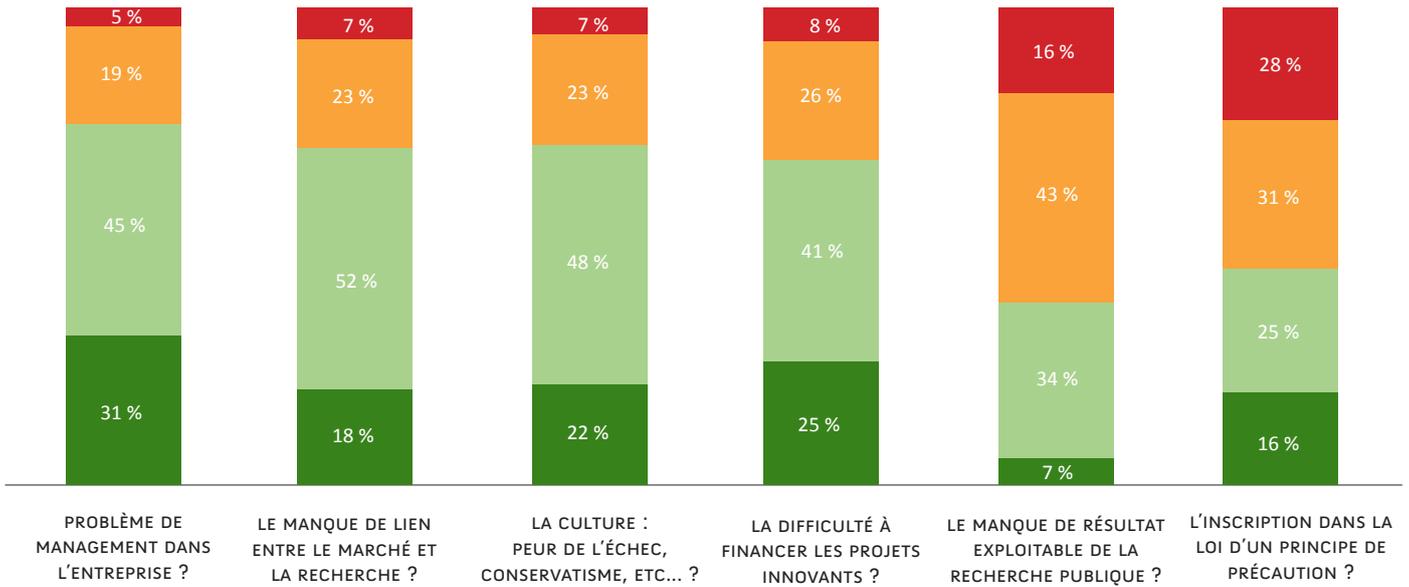
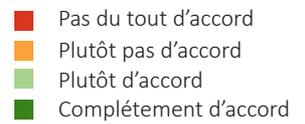
- identifier les freins et les accélérateurs des processus d'innovation ;
- apprécier le rôle de l'Etat dans la promotion de l'innovation ;
- examiner l'intérêt de la mise en œuvre d'un principe d'innovation dans la réglementation nationale.

Les quatre questionnements posés sont les suivants :

- « Aujourd'hui, en France, l'innovation est handicapée par ... »
- « Quel serait à l'avenir l'impact des actions suivantes sur l'innovation ... »
- « Aujourd'hui, l'Etat joue-t-il actuellement un rôle clé dans la promotion de l'innovation dans le domaine de la ... »
- « Quel impact d'un principe d'innovation ? »

Les réponses ont été obtenues auprès d'un panel représentatif de près de 600 ingénieurs, entrepreneurs et dirigeants d'entreprises. Leur analyse a permis de mettre en lumière d'importants enseignements.

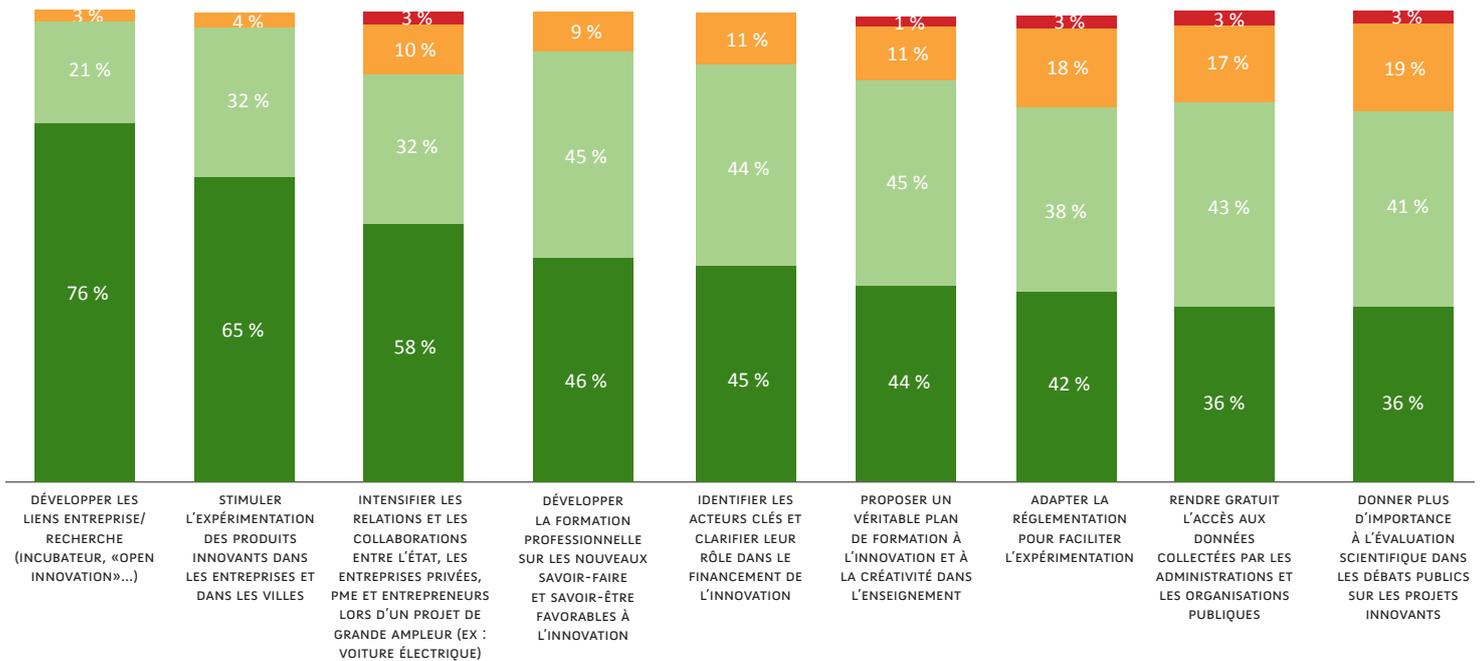
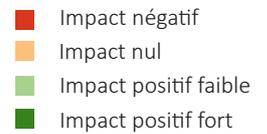
Aujourd'hui l'innovation est freinée par...



Les principaux freins identifiés sont :

- le management de l'innovation dans les entreprises (76 %)
- le manque de lien entre le marché et la recherche (70 %)
- la culture de l'innovation : peur de l'échec, conservatisme, etc. (70 %)
- la difficulté à financer des projets innovants (66%)

Quels sont les principaux accélérateurs ?

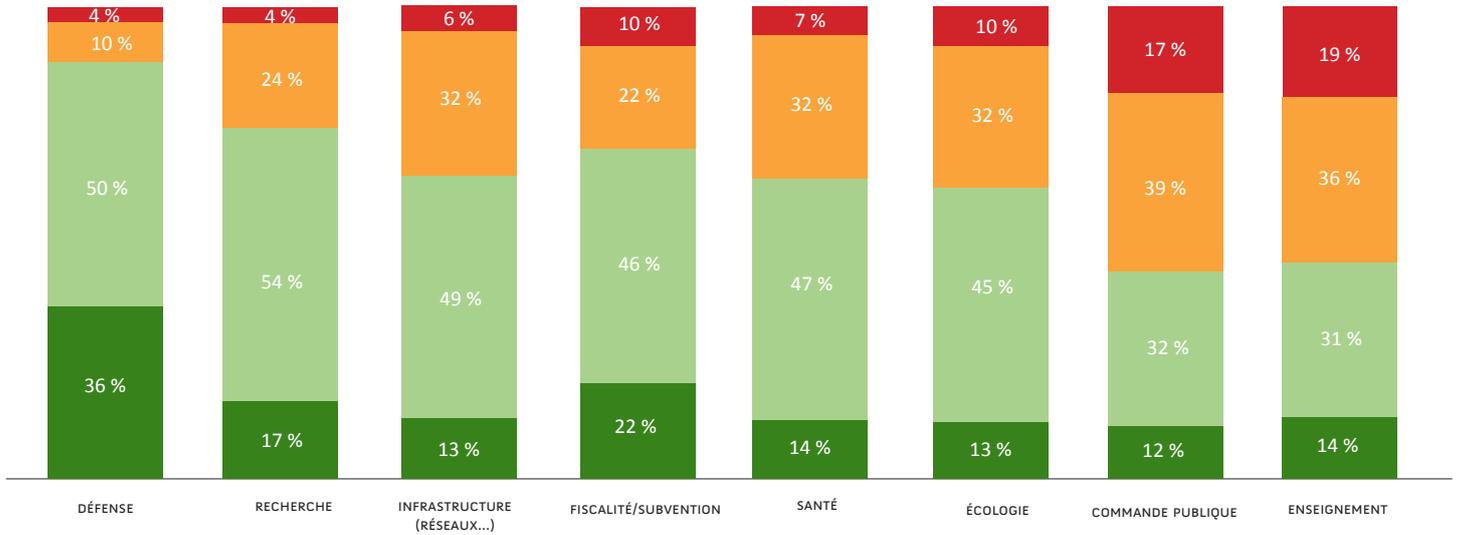


Les principaux accélérateurs identifiés sont :

- le développement des liens Entreprises-Recherche (76 %)
- l'expérimentation des produits innovants dans les entreprises et dans les villes (65 %)
- l'intensification des relations et des collaborations lors d'un projet de grande ampleur (58 %)

Selon vous, l'État joue un rôle clé dans la promotion de l'innovation pour le secteur de...

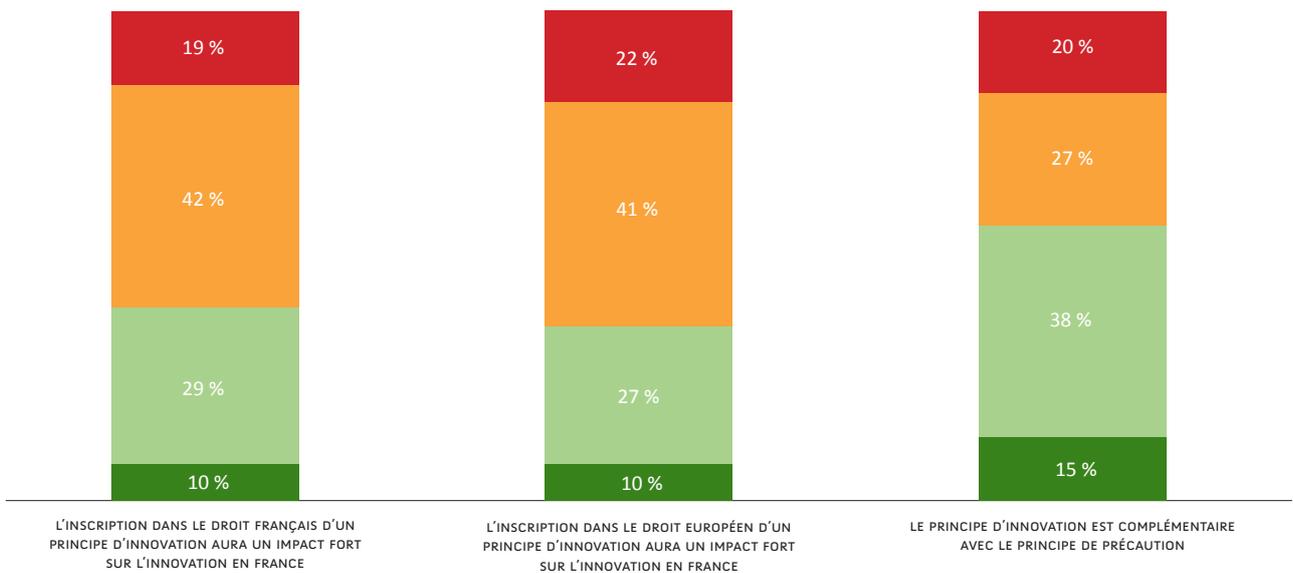
- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Complètement d'accord



Il est observé que l'Etat ne joue pas un rôle clé pour promouvoir l'innovation au travers de la commande publique (56 %) et de l'enseignement (55 %)

Quel serait l'impact d'un principe d'innovation dans le Droit français ?

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Plutôt d'accord
- Complètement d'accord



Il est considéré que l'inscription d'un principe d'innovation dans le droit français n'aurait pas un impact fort (61 %)

Enseignements pour l'Association des Centraliens et le Medef

Les entreprises doivent mieux manager les processus d'innovation en accordant plus d'attention à la culture d'entreprise, trop marquée par la peur de l'échec, le conservatisme, l'aversion au risque et le manque de lien entre la recherche et le marché.

Une plus grande place doit être accordée à l'expérimentation et à la mise au point de prototypes pour mieux percevoir les attentes des marchés et raccourcir les délais d'accès aux marchés des produits innovants.

L'écosystème de l'innovation doit bien sûr accompagner les entreprises en incitant au développement des liens Entreprises-Recherche publique, universités, mais aussi en levant les freins qui retardent la diffusion des innovations ainsi qu'en développant une cogouvernance entre l'État et tous les acteurs de l'innovation.

Le principe de précaution n'est pas réellement considéré comme un obstacle, mais son anticipation par l'entrepreneur soulève des incertitudes qui finissent par paralyser la prise de risque.

Le défi français est d'amener notre système d'innovation à la nouvelle frontière technologique en surmontant la peur de l'échec, en cultivant la prise de risque, l'expérimentation, les grands projets et le financement de l'innovation de rupture.

Pour l'association des Centraliens et le Medef, cette enquête montre que ce défi devrait être relevé grâce à trois leviers d'action prioritaires :

- l'élaboration d'une culture de l'innovation adaptée au 21e siècle
- le management à grande échelle d'expérimentations
- le financement risqué d'innovations de rupture

Merci à



Frédéric Doche - *Vice-président Enjeux & Valeurs*

Jean-Pierre Godbillon, Hugo Lukacs, Caroline Romain
de la Commission Innovation de l'Association

Alain Villemeur - *Président de la Commission Innovation*

Aurore de Ferry - *Communication*

Laurent Gouzènes - *Président du Comité Recherche-Innovation*

Jean-Louis Hunault - *Vice-président du Comité Recherche-Innovation*

Patrick Schmitt - *Directeur Recherche-Innovation-Numérique*